



**APPRENTISSAGE** 

# CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION MÉTIERS DU BAR

Diplôme de Niveau 4
Formation gratuite et rémunérée en 1 an RNCP 37379

### **Prérequis**

- Être âgé de 18 ans (dès l'entrée en formation) à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour) ;
  - Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur (BP, BAC, BTS...).

### Modalités et délais d'accès

Admission sur dossier et entretien de motivation. À chaque fin d'entretien, l'établissement confirmera ou non l'inscription. Un courrier de confirmation est envoyé sous 8 jours.

# **Objectifs**

Le titulaire du Certificat de Spécialisation Métiers du Bar est qualifié pour :

- Posséder des connaissances technologiques du domaine du bar;
- Participer à l'accueil d'une clientèle française et étrangère;
  Assurer la mise en place du bar;
  - Réaliser la préparation des boissons et le service.

### Modalités pédagogiques

- Formation par apprentissage : 3 jours de formation en entreprise et 2 jours de formation à l'école.
- Les apprenants sont entourés, guidés et conseillés pour leur permettre de mener leur formation à bien, dans les meilleures conditions: formateur référent, éducateur référent.
  - Les enseignements sont dispensés en présentiel. Apports théoriques et méthodologiques, nombreux exercices d'application s'appuyant sur des situations réelles, pédagogie active et participative.
    - Classe à effectif médian de 10.
    - Volume horaire total: 576 heures.

### Contenu de la formation :

• Enseignement professionnel: ateliers expérimentaux, travaux pratiques, technologie professionnelle, anglais professionnel, gestion appliquée.

# Blocs de compétences

- Bloc 1 Confection de cocktails et préparation de boissons ;
- Bloc 2 Elaboration de fiches techniques de cocktails, législation et gestion appliquées au bar;
- Bloc 3 Communication et commercialisation appliquées au bar.

#### **Tarifs**

Frais de formation: aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée. Le financement est effectué par les OPCO via le coût contrat. Informations supplémentaires sur le site https://ecole-hoteliere-sainte-therese.apprentis-auteuil.org

### Frais annexes:

- Équipement professionnel : tenue 247,70 € et mallette 180 €, prise en charge OPCO jusqu'à 500 €.
- Restauration: 5,30 € par repas (demi-pensionnaire), prise en charge OPCO 3 € par repas.

(Les tarifs sont indiqués à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de chaque rentrée).

### Modalités d'évaluation

Les candidats sont informés des périodes d'évaluation :

- Épreuves en contrôle en cours de formation fixées par le calendrier de l'école;
- Épreuves ponctuelles : en fin de formation, fixées par le calendrier de l'Éducation nationale.

# Débouchés professionnels

Le CS Métiers du Bar permet de travailler dans un hôtel, un bar à thème, ou un grand établissement... Possibilité de poursuivre une carrière à l'étranger.

# Équivalence, passerelle et poursuite d'études

Le CS Métiers du Bar conduit à des formations complémentaires :

• CS Sommellerie.

### Résultats de la session de formation



Ils sont consultables sur le site :

 $https:/\!/ecole-hoteliere\text{-}sainte\text{-}therese.apprent is\text{-}auteuil.org$ 









Mise à jour : Janvier 2025